

FCP BIAT- EPARGNE ACTIONS
ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE ARRÊTE Au 31 DECEMBRE 2008

Messieurs,

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes qui nous été confiée par le Conseil d'Administration de la société de gestion « BIAT ASSET MANAGEMENT », nous avons examiné les états financiers du Fonds Commun de Placements « FCP BIAT – ÉPARGNE ACTIONS » pour l'exercice clos au 31 décembre 2008 tels que arrêtés par la société de gestion.

Nos travaux de vérification ont été effectués conformément aux normes généralement suivies en la matière et ont comporté les contrôles considérés par nous comme nécessaires eu égard aux règles de diligences professionnelles. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la société de gestion. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 du Fonds Commun de Placements « FCP BIAT – ÉPARGNE ACTIONS » dégagent :

<i>-Un Actif Net s'élevant à</i>	<i>434.154,521</i>
<i>-Un Résultat d'Exploitation s'élevant à.....</i>	<i>11.748,441</i>
<i>-Un Capital s'élevant à.....</i>	<i>420.482,291</i>

Les notes présentées ci-après vous fournissent d'autres renseignements significatifs sur la marche du fonds telle que reflétée par les états financiers et vous donnent des indications sur l'étendue des travaux de vérification.

1. Opinions sur les états financiers annuels

Sur la base des documents qui nous ont été présentés, nous estimons que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 et annexés au présent rapport, ont été régulièrement établis et présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière du Fonds Commun de Placements « FCP BIAT – ÉPARGNE ACTIONS ».

Par ailleurs et sans remettre notre en cause notre opinion ci-dessus exprimée, nous vous informons :

- *Du dépassement non autorisé dans le taux d'emploi de l'actif arrêté au 31 décembre 2008 en une même catégorie de valeur mobilière d'un même émetteur tel que prévu par l'article 29 du code des Organismes de Placement Collectif. Il s'agit des actions émises par les sociétés BT et BTE (ADP).*
- *Du non respect du ratio général d'emploi d'actif pour l'acquisition de titres de capital de sociétés admises à la cote de la Bourse fixé à un min de 80% tel que prévu par l'article 2 §5 du décret N° 2001 – 2278 du 25 septembre 2001 et complété par le décret 2002 – 1727 du 29 juillet 2002 portant application des dispositions de l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif promulgué.*

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévus par l'article 20 du Code des Organismes de Placement Collectif.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la gestion de l'exercice 2008.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
M. Mahmoud ZAHAF

FCP BIAT - EPARGNE ACTIONS

BILANS COMPARES		NOTE	31/12/2008	31/12/2007
ACTIF				
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	423,770.718	337,802.752
AC1-A	ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES		253,252.114	297,404.070
AC1-C	EMPRUNTS D'ETAT		170,518.604	40,398.682
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	12,234.252	12,990.931
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		11,498.337	12,530.447
AC2-B	DISPONIBILITES		735.915	460.484
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	53.750	282.879
AC3-A	AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION		53.750	282.879
TOTAL ACTIF			436,058.720	351,076.562
PASSIF				
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	173.134	119.201
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	1,731.065	1,328.092
TOTAL PASSIF			1,904.199	1,447.293
ACTIF NET			434,154.521	349,629.269
CP1	CAPITAL	CP1	420,482.291	340,063.757
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	13,672.230	9,565.512
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		3.314	0.000
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE		11,748.441	7,944.205
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE		1,920.475	1,621.307
ACTIF NET			434,154.521	349,629.269
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			436,058.720	351,076.562

FCP BIAT - EPARGNE ACTIONS

ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	31/12/2008	31/12/2007
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	15,103.423	10,544.398
PR1-A	DIVIDENDES		7,912.950	7,535.500
PR1-C	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT ET VALEURS ASSIMILEES		7,190.473	3,008.898
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	411.042	255.110
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		411.042	255.110
REVENUS DES PLACEMENTS			15,514.465	10,799.508
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-1,737.280	-1,189.691
REVENU NET DES PLACEMENTS			13,777.185	9,609.817
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-2,028.744	-1,665.612
RESULTAT D'EXPLOITATION			11,748.441	7,944.205
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	PR4	1,923.789	1,621.307
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		1,920.475	1,621.307
PR4-B	REPORT À NOUVEAU		3.314	0.000
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE			13,672.230	9,565.512
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-1,920.475	-1,621.307
PR4-B	REPORT À NOUVEAU (ANNULATION)		-3.314	0.000
PR4-C	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		30,661.933	-11,589.861
PR4-D	VARIAT.DES +/- VAL.REAL./CESSION TITRES		-38,949.910	3,490.561
PR4-E	FRAIS DE NEGOCIATION		-175.261	-615.091
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			3,285.203	-770.186

FCP BIAT - EPARGNE ACTIONS
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2008 AU 31-12-2008

DESIGNATION		Note	31/12/2008	31/12/2007
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOI	AN1	3,285.203	-770.186
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION		11,748.441	7,944.205
AN1-B	VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES		30,661.933	-11,589.861
AN1-C	+/-VAL REAL..SUR CESSION DESTITRES		-38,949.910	3,490.561
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES		-175.261	-615.091
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	AN2	-9,219.840	0.000
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	AN3	90,459.889	350,399.455
	SOUSCRIPTIONS		315,689.166	397,122.918
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)		304,600.000	394,100.000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST DE L'EXERCICE (S)		3,757.207	855.102
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS (S)		756.939	0.000
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EXERCICE (S)		6,575.020	2,167.816
	RACHATS		-225,229.277	-46,723.463
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)		-221,200.000	-45,600.000
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST DE L'EXERCICE (R)		1,724.565	-576.954
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS (R)		-1,099.297	0.000
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EXERCICE (R)		-4,654.545	-546.509
	VARIATION DE L'ACTIF NET		84,525.252	349,629.269
AN4	ACTIF NET			
AN4-A	DEBUT DE PERIODE		349,629.269	0.000
AN4-B	FIN DE PERIODE		434,154.521	349,629.269
AN5	NOMBRE D'ACTIONS			
AN5-A	DEBUT DE PERIODE		3,485	0
AN5-B	FIN DE PERIODE		4,319	3,485
	VALEUR LIQUIDATIVE			
A-	DEBUT DE PERIODE		100.324	100.000
B-	FIN DE PERIODE		100.522	100.324
AN6	TAUX DE RENDEMENT		2.93%	0.34%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE LA PERIODE DU 01.01.2008 AU 31.12.2008

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers annuels arrêtés au 31-12-2008 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admises à la cote ainsi que non admises à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 31.12.2008 ou à la date antérieure la plus récente.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

<i>Désignation du titre</i>	<i>Nombre de titres</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31.12.2008</i>	<i>% de l'Actif Net</i>
Actions et Valeurs Assimilées	18.907	234.180,042	253.252,114	58,332
ADWYA	250	1.233,500	1.548,250	0,357
ALKIMIA	400	17.327,429	10.904,000	2,512
ARTES	300	3.630,000	2.748,000	0,633

ASSAD	210	1.622,100	1.947,960	0,449
BH	150	4.325,000	3.465,600	0,798
BIAT	60	2.111,200	2.229,840	0,514
BNA	200	1.800,000	1.768,200	0,407
BT	700	68.378,773	77.873,600	17,937
BTE (ADP)	1.600	48.710,000	49.952,000	11,506
CIL	1.750	15.072,500	30.453,500	7,014
GIF	2.420	8.186,000	6.437,200	1,483
MAGASIN GENERAL	100	5.800,000	5.833,700	1,344
MONOPRIX	100	9.413,000	11.552,900	2,661
PGH	1.622	9.650,900	9.816,344	2,261
SITS	3.245	7.541,040	6.697,680	1,543
STB	200	1.939,500	1.787,000	0,412
STEQ	400	5.000,000	5.392,800	1,242
TPR	1.610	6.294,600	7.612,080	1,753
TUNISAIR	1.100	4.092,000	2.920,500	0,673
TUNISAIR NG	220	814,000	567,600	0,131
UIB	510	5.685,600	6.490,260	1,495
DA CIL (1/5)	1.750	5.547,500	5.250,000	1,209
DA TPR (11/149)	10	5,400	3,100	0,001
Emprunts d'Etat	167	167.635,700	170.518,604	39,276
BTA	167	167.635,700	170.518,604	39,276
BTA 6-03/2012 (6 ANS)	7	7.085,500	7.355,221	1,694
BTA 6,10-10/2013 (7 ANS)	117	117.058,500	118.356,847	27,261
BTA 6.75-07/2017 (10 ANS)	31	30.937,000	31.735,012	7,310
BTA 7.5-04/2014 (10 ANS)	12	12.554,700	13.071,524	3,011

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **15.103,423 Dinars** au 31.12.2008, contre **10.544,398 Dinars** au 31.12.2007 et se détaillant comme suit :

<i>REVENUS</i>	<i>Montant au 31.12.2008</i>	<i>Montant au 31.12.2007</i>
Dividendes	7.912,950	7.535,500
Revenus des Emprunts d'Etat	7.190,473	3.008,898
TOTAL	15.103,423	10.544,398

AC2- Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2008, à **11.498,337 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme et se détaillant comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31.12.2008</i>	<i>% de l'Actif Net</i>
Bons du Trésor à Court Terme	12	11.460,603	11.498,337	2,637
BTC 52S-27/10/2009	12	11.460,603	11.498,337	2,637

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent au 31.12.2008, à **411,042 Dinars**, contre **255,110 Dinars** au 31.12.2007 et représentant les intérêts courus et échus des placements en Bons du Trésor à Court Terme.

AC3- Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31.12.2008, à **53,750 Dinars** et représentant la Retenue à la Source sur les achats de Bons du Trésor Assimilables.

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31.12.2008, à **1.737,280 Dinars**, contre **1.189,691 Dinars** au 31.12.2007 et représentant la rémunération du gestionnaire et celle du dépositaire.

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce compte s'élève au 31.12.2008, à **1.904,199 Dinars** contre **1.447,293 Dinars** au 31.12.2007. Les mouvements enregistrés sur le passif s'analysent comme suit :

PASSIF	Montant au 31.12.2008	Montant au 31.12.2007
Opérateurs créditeurs	173,134	119,201
Autres créditeurs divers	1.731,065	1.328,092
TOTAL	1.904,199	1.447,293

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31.12.2008 se détaillent comme suit :

Capital initial au 01.01.2008 (en nominal)

- Montant : 348.500,000 Dinars
- Nombre de titres émis : 3.485
- Nombre de porteurs de parts : 37

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 304.600,000 Dinars
- Nombre de titres émis : 3.046

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 221.200,000 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 2.212

Capital au 31.12.2008 : 420.482,291 Dinars

- Montant en nominal : 431.900,000 Dinars
- Sommes non distribuables : -11.417,709 Dinars
- Nombre de titres : 4.319
- Nombre de porteurs de parts : 32

CP2- Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondant au résultat distribuable de la période augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat de parts du FCP BIAT - EPARGNE ACTIONS.

Le solde de ce poste au 31.12.2008 se détaille ainsi :

- Résultat distribuable de l'exercice	:	11.748,441 Dinars
- Régularisation du résultat distribuable de l'exercice	:	1.920,475 Dinars
- Report à nouveau	:	3,314 Dinars

SOMMES DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE : **13.672,230 Dinars**

1. AUTRES INFORMATIONS :

<u>5-1 Données par action</u>	<u>31.12.2008</u>	<u>31.12.2007</u>
➤ Revenus des placements	3.592	3,098
➤ Charges de gestion	(0,402)	(0,341)
➤ Revenu net des placements	3,190	2,757
➤ Autres charges d'exploitation	(0,470)	(0,478)

➤ Résultat d'exploitation	2,720	2,279
➤ Régularisation du résultat d'exploitation	0,445	0,465
SOMMES DISTRIBUABLES	3,165	2,744
➤ Régularisation du résultat d'exploitation	(0,445)	(0,465)
➤ Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	(9,018)	1,001
➤ Variation des +/- values potentielles	7,099	(3,325)
➤ Frais de négociation	(0,041)	(0,176)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	0,760	(0,221)

<u>5-2 Ratios de gestion des placements</u>	<u>31.12.2008</u>	<u>31.12.2007</u>
--	--------------------------	--------------------------

➤ Charges de gestion / actif net moyen :	0,402%	0,387%
➤ Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,469%	0,541%
➤ Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen :	2715%	2582%

5-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion du FCP BIAT - EPARGNE ACTIONS est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 15 Janvier 2007. Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille du FCP BIAT - EPARGNE ACTIONS ;
- La gestion comptable du FCP BIAT - EPARGNE ACTIONS ;
- La tenue du registre des porteurs de parts du FCP BIAT - EPARGNE ACTIONS;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,3 % l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Par ailleurs, la BIAT assure les fonctions de dépositaire pour le FCP BIAT - EPARGNE ACTIONS. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds du FCP BIAT - EPARGNE ACTIONS ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants et le règlement du montant des rachats aux porteurs de parts sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum du fonds.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération de 0,1 % l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.